



## CHARTRE DES JOUEURS

### FAIR - PLAY

L'image de marque d'un club passe aussi par le bon comportement de ses joueurs.

Je soussigné,.....

joueur du FC VILLERS COTTERETS

Pour la saison 2016-2017, m'engage à :

- 1) Respecter les règlements, ne jamais chercher à les enfreindre délibérément.
- 2) Je règle ma cotisation de licence, selon les modalités suivantes :
  - 2/3 à la signature
  - 1/3 avant le premier match officiel,afin de ne pas mettre le club en difficulté ;
- 3) Respecter l'heure des entraînements ainsi que le rendez-vous le jour de match.
- 4) Pour toute absence entraînement ou match je préviens l'entraîneur ou le dirigeant.
- 5) Respecter l'arbitre, accepter toutes ses décisions. Si je prends un carton jaune ou rouge pour contestation, coup à adversaire ou arbitre ou pour tout autre comportement non fair-play, je paierai l'amende infligée au club par le district ou la ligue de football. Je ne pourrai rejouer en compétition qu'après avoir réglé ce carton.
- 7) Reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.
- 8) Accueillir la victoire avec modestie, sans vouloir ridiculiser l'adversaire.
- 9) Refuser de gagner par des moyens illégaux ou par tricherie.
- 10) Rester maître de soi, refuser la violence physique ou verbale, être généreux et tolérant.
- 11) Je signe une licence pour jouer dans un club et non pas pour l'équipe 1, titulaire à chaque match.
- 12) Respecter les arbitres, et les joueurs adverses, lorsque j'assiste à un match en spectateur.
- 13) Respecter le matériel mis à ma disposition à domicile comme à l'extérieur.

14) Respecter mon entraîneur, toutes ses décisions, j'en discute avec lui si j'ai un problème.

15) Lors des entraînements je ne critique et hurle pas sur mes coéquipiers, sous peine de suspension de l'entraînement.

16) Discipline:

Les faits suivants peuvent être considérés comme faute grave conduisant à une radiation de l'association (après passage devant la commission de discipline interne)

- ° Non-respect de l'intégrité des individus, coups.....
- ° Introduction dans l'enceinte de l'association de substances illicites....
- ° Dégradation des structures internes ou externes.
- ° Vols à l'intérieur de l'association ou à l'extérieur.
- ° Non-respect des arbitres, entraîneurs ou bénévoles.

17) Participer autant que possible aux manifestations organisées par le club.

18) Aider la section « jeunes » pour arbitrer ou coacher si celle-ci a besoin de moi, suivant bien sur mon emploi du temps.

Fait à Villers Cotterets le

Signature du joueur

Signature du président